

# LA GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Comptant près de 550.000 habitants, Sheffield est par sa dimension la cinquième ville de l'Angleterre. Les usines enfumées et les quartiers ouvriers primitifs au confluent du Don et du Sheaf font de Sheffield une des villes les plus laides du pays. 7 travaillant pour l'industrie de l'armement : des usines de moteurs pour avions et camions, des ateliers construisant des pièces détachées d'avion, des munitions, des armes à feu, ainsi que des bombes. On construit également à Sheffield des plaques blindées et des canons de tous calibres.

## VIOLENTES EXPLOSIONS A BIRMINGHAM

Berlin, 13. — Le communiqué militaire de ce jour inflige, une fois de plus, un démenti formel aux assertions anglaises prétendant que l'activité de l'aviation allemande faiblit.

C'est ce que constate notamment une information complémentaire parvenue à l'agence D.N.B. au sujet des attaques aériennes allemandes effectuées la nuit dernière contre l'Angleterre.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, l'aviation allemande portait un terrible coup à Birmingham. Au cours de la nuit du 11 au 12 décembre, cette ville a de nouveau été l'objet d'un bombardement d'une extrême violence.

L'effet des bombes a été moult. Le communiqué militaire signale brièvement que des séries de bombes ont atteint de plein fouet des installations industrielles et ferroviaires de ville, provoquant de violentes explosions au sud de Birmingham.

Une usine à gaz a sauté ; l'explosion fut suivie d'un immense incendie. Ce qui confirme le mieux l'étendue du succès, ce sont les nombreux incendies, grands, moyens et petits, qui ont pu être nettement observés.

## LES DESTRUCTION OPERÉES A BRISTOL

Berlin, 13. — La documentation photographique rapportée hier par des avions allemands fournit la preuve irréfutable que les trois attaques opérées au cours de ces mois contre Bristol, ont été couronnées de gros succès. Un secteur important, comportant de nombreuses installations industrielles, a été détruit complètement sur une étendue de 1200 x 1200 mètres. Une grande partie des installations maritimes s'est écroulée. Une usine à gaz a été touchée par plusieurs bombes. On a pu également observer des destructions analogues dans la port avoisinant d'Avonmouth.

## La R. A. F. n'a pas survolé le Reich

Berlin, 13. — L'agence D.N.B. apprend qu'au cours de la dernière nuit, aucun avion britannique n'a survolé le territoire du Reich.

On apprend, d'autre part, qu'au cours de la journée d'hier, un avion de reconnaissance allemand a réussi à abattre 2 appareils Spitfire au sud de l'île de Wight. Selon les renseignements parvenus à Berlin, l'ennemi a perdu 3 avions au cours de la journée du 12 décembre.

## UNE OPINION ITALIENNE

« Quoi que fasse l'Angleterre, elle sera battue »

Rome, 13. — Le directeur du « Giornale d'Italia » écrit dans un article :

« Le peuple italien ne s'est jamais fait d'illusions au sujet du caractère de dureté et d'âpreté de cette guerre, d'autant plus que l'Angleterre a également mené les colonies pour cette lutte, comme le prouvent les troupes qui ont été mises en ligne sur le front de Sidi-El-Barani. »

« Le peuple italien sait également que la guerre ne constitue pas un abonnement à la nouvelle d'une victoire journalière, mais que des journées de victoires sont suivies de journées moins favorables. Dans la guerre, il s'agit d'attaquer l'ennemi et de le détruire partout, et à n'importe quel moment lorsque la chose est possible. »

« La propagande mensongère de l'ennemi qui spéculait sur la tension entre le front de l'intérieur et le front militaire, échouera. Quoi que l'Angleterre dans son désespoir puisse entreprendre, elle sera battue car les Italiens n'ont pas seulement la confiance, mais la certitude absolue de la victoire finale. »

## La plus vive inquiétude règne aux Communes

Madrid, 13. — Selon des informations de source anglaise, la plus vive inquiétude règne aux Communes au sujet du renforcement de la guerre sous-marine allemande dans l'Océan Atlantique.

Les critiques émises contre les mesures prises par le gouvernement deviennent toujours plus violentes. De différents côtés on exige qu'au cours d'une nouvelle séance secrète, le gouvernement rende compte de la faillite de la flotte de guerre britannique.

# LES OPERATIONS MILITAIRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

## Le communiqué italien

Rome, 13. — Le Grand Quartier Général des Forces italiennes communique :

Sur la frontière de la Cyrénaïque, dans le secteur de Semu et de Sidi-el-Barani, ainsi que dans le secteur sud du désert, de violents combats se poursuivent entre nos troupes et des colonnes de chars ennemis. Nos soldats se sont vaillamment dévoués.

Nos formations de chasse et nos bombardiers ont pris l'air depuis le petit jour jusqu'à l'obscurité, malgré les violentes tempêtes de sable. Elles ont bombardé les unités ennemies et provoqué plusieurs incendies. Les appareils ennemis abattus en combat aérien le 9 décembre se sont augmentés à dix-huit. Le même jour, douze des nôtres ne sont pas rentrés.

En Afrique orientale, activité de patrouilles sur la frontière du Soudan, soutenue par nette aviation qui a infligé de lourdes pertes aux colonnes motorisées ennemies. Un avion ennemi fut descendu en flammes.

Sur le front grec, rien à signaler. Quelques petites attaques locales ont été repoussées.

## Les torpillages de navires britanniques se succèdent sans interruption

Berlin, 13. — L'agence D. N. B. apprend qu'un sous-marin allemand vient d'annoncer le torpillage de 27.000 tonnes de navires marchands.

L'agence D. N. B. apprend également qu'un petit sous-marin allemand a coulé trois navires marchands armés ennemis jaugeant au total 15.800 tonnes.

## UN CROISEUR AUXILIAIRE ANGLAIS TORPILLÉ...

Londres, 14. — L'Amirauté anglaise annonce que le croiseur auxiliaire « Fortar » a été torpillé. Les familles des victimes ont été prévenues.

## ...AINSI QU'UN CARGO

New-York, 14. — Le radio de New-York a reçu un message du cargo anglais « Oriat » (10.350 t.), annonçant qu'il avait été torpillé à 750 milles de la côte française.

## ATTACHES CONTRE CHURCHILL

Jusqu'à présent, Churchill s'est refusé à une explication. Il est cependant probable que sous la pression de l'opinion publique, Churchill ne pourra plus ouvrir longtemps les ministères responsables. Les attaques sont d'ailleurs dirigées non seulement contre l'Amirauté, mais également contre le Premier Ministre en personne.

On lui reproche qu'en se basant sur ses expériences de guerre mondiale, il aurait eu une trop grande confiance dans le système des convois qui a sauvé l'Angleterre en 1917, mais qui fait faillite en 1940. On estime généralement que, maintenant, au début de l'hiver, il serait beaucoup trop tard pour prendre encore de nouvelles mesures en vue d'enrayer l'offensive allemande dans l'Océan Atlantique.

## Les opérations immobilières devront être autorisées par les Préfets

Vichy, 13. — La procédure d'une loi arbitrale aux actes les plus fréquents de la vie civile est modifiée. Dorénavant, toutes les opérations immobilières (ventes et mutations entre vifs, de propriétés et de jouissances, ainsi que tous démembrements de propriétés portant sur des immeubles ou des droits immobiliers) devront être autorisés par le Préfet du département dans lequel l'immeuble est situé. Cette obligation devra être observée dans tous les cas, que la cession soit faite à titre onéreux ou à titre gratuit, qu'elle intéresse la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit, qu'il s'agisse d'emprunter sur un immeuble ou de l'hypothéquer, de constituer une donation ou un rapport de société, de signer un bail, à condition qu'il soit de plus de neuf ans, la législation est formelle. Elle s'applique même aux opérations qui ont été faites depuis le 1er juillet 1940, et qui devront être déclarées dans les mois à venir.

On tient tout particulièrement à interdire la spéculation sur les terrains, les domaines, et d'empêcher les accaparements d'immeubles, si préjudiciables souvent au bien-être général. Cela n'empêchera en rien les transactions honnêtes et normales ; mais désormais l'Etat aura son mot à dire dans les opérations spéculatives qui, à des titres divers, pourraient avoir des répercussions dangereuses sur les droits de la communauté nationale.

## ECHOS et CARNET

CALENDRIER — Dimanche 14 décembre 1940. — Soleil : Lever à 8 h. 30, coucher à 17 h. 43. — Lune : Lever à 16 h. 4 ; coucher à 9 h. 30. Aujourd'hui : Saint Mesmin. — Demain : Sainte Adélaïde.

## LA GUERRE EN MÉDITERRANÉE

Au cours d'une bataille navale en Méditerranée, un cuirassé italien fait feu sur l'ennemi de toutes ses pièces.

(Photo N.O.R.A.)

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

Et de plus en plus elle était persuadée que c'était bien l'auto suspecte, l'auto dont le conducteur s'était levé d'étrasser Maxime Fleurbae, s'qu'elle avait revue la veille, amenant à l'Opéra-Comique leur voisin de loge.

Fallait-il donc croire à une trame enveloppant le jeune homme, à un danger le visant.

En envisageant cette hypothèse, elle ne pouvait plus songer sans appréhension au prochain départ de son fiancé pour le terme des pharaons.

Elle fut sur le point de lui confesser les présentiments fâcheux qui l'assaillaient et de le supplier de renoncer à son voyage.

Mais n'était-ce pas lui demander de renoncer à la carrière dans laquelle s'était illustré M. Sérignan ? Et son propre père ne se liguerait-il pas avec Maxime pour railler et blâmer l'immaginaire prétention de la jeune fille ?

Elle n'osa point risquer cette partie. — Qu'importe de ne pouvoir le réparer à Paris ? pensa-t-elle. Mon père n'a rien de plus à me proposer que de se laisser aller à l'indifférence.

Rassérénée par cette décision, elle soupira au jeune homme.

# Frontière du Siam et de l'Indochine



Des péniches indochinoises sur les bords du Mékong, près de Toksé. (Ph. S.A.F.A.R.A.)

## L'ancien premier ministre égyptien aurait bu du « mauvais café »

Milán, 13. — La « Gazzetta del Popolo » annonce que l'intérêt du monde arabe autour des circonstances de la mort de Habbab Barri Pacha, premier ministre d'Égypte, n'a pas encore faibli. On essaie, mais en vain, de lever le voile du mystère qui entoure cette mort.

Ces informations sont nettement démenties de source officielle française et on ajoute que le gouvernement des Antilles françaises a, d'une part, mission d'assurer la défense de ses possessions et d'y maintenir l'ordre, en même temps qu'en Guyane française.

Quant au bruit suivant lequel l'amiral Robert aurait d'autres pleins pouvoirs, il est absolument inexistant. Les seules négociations qui pourraient se présenter ne se rapporteraient qu'à des questions d'économie entre les possessions des Antilles et des États-Unis.

On fait d'ailleurs remarquer, dans les milieux officiels français, que les relations entre les Antilles et les États-Unis ont toujours été excellentes.

Le récent séjour du président Roosevelt aux Antilles est à considérer comme un témoignage de plus de ces bonnes relations.

## LES BIENS ITALIENS SAISIS EN ÉGYPTE

On mande d'Ankara à la « Kölnische Zeitung » : Le gouvernement égyptien a saisi sans exception, toutes les propriétés des ressortissants italiens en Égypte.

## LA GUERRE EN MÉDITERRANÉE

Au cours d'une bataille navale en Méditerranée, un cuirassé italien fait feu sur l'ennemi de toutes ses pièces.

(Photo N.O.R.A.)

## « DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

Et de plus en plus elle était persuadée que c'était bien l'auto suspecte, l'auto dont le conducteur s'était levé d'étrasser Maxime Fleurbae, s'qu'elle avait revue la veille, amenant à l'Opéra-Comique leur voisin de loge.

Fallait-il donc croire à une trame enveloppant le jeune homme, à un danger le visant.

En envisageant cette hypothèse, elle ne pouvait plus songer sans appréhension au prochain départ de son fiancé pour le terme des pharaons.

Elle fut sur le point de lui confesser les présentiments fâcheux qui l'assaillaient et de le supplier de renoncer à son voyage.

Mais n'était-ce pas lui demander de renoncer à la carrière dans laquelle s'était illustré M. Sérignan ? Et son propre père ne se liguerait-il pas avec Maxime pour railler et blâmer l'immaginaire prétention de la jeune fille ?

Elle n'osa point risquer cette partie. — Qu'importe de ne pouvoir le réparer à Paris ? pensa-t-elle. Mon père n'a rien de plus à me proposer que de se laisser aller à l'indifférence.

Rassérénée par cette décision, elle soupira au jeune homme.

## L'ancien premier ministre égyptien aurait bu du « mauvais café »

Milán, 13. — La « Gazzetta del Popolo » annonce que l'intérêt du monde arabe autour des circonstances de la mort de Habbab Barri Pacha, premier ministre d'Égypte, n'a pas encore faibli. On essaie, mais en vain, de lever le voile du mystère qui entoure cette mort.

Ces informations sont nettement démenties de source officielle française et on ajoute que le gouvernement des Antilles françaises a, d'une part, mission d'assurer la défense de ses possessions et d'y maintenir l'ordre, en même temps qu'en Guyane française.

Quant au bruit suivant lequel l'amiral Robert aurait d'autres pleins pouvoirs, il est absolument inexistant. Les seules négociations qui pourraient se présenter ne se rapporteraient qu'à des questions d'économie entre les possessions des Antilles et des États-Unis.

On fait d'ailleurs remarquer, dans les milieux officiels français, que les relations entre les Antilles et les États-Unis ont toujours été excellentes.

Le récent séjour du président Roosevelt aux Antilles est à considérer comme un témoignage de plus de ces bonnes relations.

## LES BIENS ITALIENS SAISIS EN ÉGYPTE

On mande d'Ankara à la « Kölnische Zeitung » : Le gouvernement égyptien a saisi sans exception, toutes les propriétés des ressortissants italiens en Égypte.

## LES NÉGOCIATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

Le rôle de l'Amiral Henri Robert

Vichy, 13. — Certaines informations d'Amérique donnent l'impression que l'amiral Henri Robert, gouverneur des Antilles françaises, avait été ranti de pouvoirs spéciaux pour négocier avec les États-Unis.

Ces informations sont nettement démenties de source officielle française et on ajoute que le gouvernement des Antilles françaises a, d'une part, mission d'assurer la défense de ses possessions et d'y maintenir l'ordre, en même temps qu'en Guyane française.

Quant au bruit suivant lequel l'amiral Robert aurait d'autres pleins pouvoirs, il est absolument inexistant. Les seules négociations qui pourraient se présenter ne se rapporteraient qu'à des questions d'économie entre les possessions des Antilles et des États-Unis.

On fait d'ailleurs remarquer, dans les milieux officiels français, que les relations entre les Antilles et les États-Unis ont toujours été excellentes.

Le récent séjour du président Roosevelt aux Antilles est à considérer comme un témoignage de plus de ces bonnes relations.

## Le retour des Antilles de M. Carde

Parti au début du mois d'août, accompagné du capitaine de corvette REVOINE, M. CARDE vient de rentrer en France. Il a été reçu hier par le Maréchal Pétain auquel il a confié ses impressions de voyage, non seulement dans les possessions françaises, mais encore au U. S. A. et dans les différentes villes des Antilles britanniques où il a fait escale.

Si, en effet, le voyage d'aller de l'envoyé du gouvernement français s'est déroulé sans incidents, le voyage de retour n'en a pas été exempt. A Antigua, capitale des îles Sous-le-vent, la police locale signifia aux voyageurs un ordre d'arrêter, les soumettre à la fouille, d'apporter à ses hôtes un séjour forcé de trois semaines.

Aux Bermudes, au contraire, M. CARDE et son compagnon sont l'objet de mesures plus vexatoires. Malgré les autorisations de transit données par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, ils furent arrêtés de nouveau, fouillés et conduits cette fois dans un camp de concentration d'où ils ne sortirent qu'à la fin de leur séjour.

Après une semaine, on les autorisa à continuer leur voyage sans leur donner aucune explication ni leur faire aucune excuse.

M. CARDE emporta de son séjour aux Antilles françaises et à la Guyane une impression réconfortante dont il a fait part au Chef de l'Etat, ainsi qu'au contre-amiral PLATON, secrétaire d'Etat aux Colonies.

## BATA CONSTRUIT UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES AU GUATEMALA

Le Consortium Bata a reçu du Gouvernement du Guatemala une concession pour l'installation d'une fabrique d'articles de cuir et de caoutchouc.

Bata s'engage à développer la culture du caoutchouc au Guatemala.

## Le statut du Cinéma

Vichy, 13. — M. Raoul Ploquin, qui vient d'être nommé directeur responsable du Comité d'organisation professionnelle du cinéma, a donné hier quelques précisions sur le statut du cinéma.

« Je ne puis, dit-il, donner de date précise, mais on a tout lieu de croire que la production française sera remise en route à brève échéance. »

« Je tiens à déclarer que dans toutes négociations, j'ai rencontré une très grande compréhension de la part des autorités allemandes. Elles n'ont nullement l'intention de brimer ni de diminuer le cinéma français. De leur part, comme de la nôtre, il s'agit de faire participer le cinéma à la collaboration. »

# La remise en état des voies et communications

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Berthelot a tenu à donner deux départements en exemple dans la Marne, 210 ponts-routes avaient été détruits, au début de l'année prochaine 80 d'entre eux seront reconstruits définitivement.

Dans l'Eure, plusieurs dizaines de ponts avaient été détruits ; au cours de 1941, tous, à l'exception de 7 ponts sur la Seine, seront reconstruits.

## RECONSTRUCTION IMMOBILIÈRE

Maintenant, passons à la reconstruction immobilière. Actuellement, a déclaré le ministre, nous nous consacrons au déblaiement des décombres ; car il convient de soulever un minimum 100.000 maisons ont été détruites qui ne sont pas réparables. Avant de reconstruire il faut déblayer. C'est le problème qui nous occupe. Des maintenant, en application de la loi du 3 août, on reconstruit d'abord les immeubles endommagés, mais réparables.

M. Berthelot termine en faisant remarquer qu'en plus de nombreux chantiers ont été ouverts pour les travaux d'équipement.

« Les constructions riches qui ont été détruites, nous les reconstruisons, mais encore au U. S. A. et dans les différentes villes des Antilles britanniques où il a fait escale. »

« Si, en effet, le voyage d'aller de l'envoyé du gouvernement français s'est déroulé sans incidents, le voyage de retour n'en a pas été exempt. A Antigua, capitale des îles Sous-le-vent, la police locale signifia aux voyageurs un ordre d'arrêter, les soumettre à la fouille, d'apporter à ses hôtes un séjour forcé de trois semaines. »

Aux Bermudes, au contraire, M. CARDE et son compagnon sont l'objet de mesures plus vexatoires. Malgré les autorisations de transit données par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, ils furent arrêtés de nouveau, fouillés et conduits cette fois dans un camp de concentration d'où ils ne sortirent qu'à la fin de leur séjour.

Après une semaine, on les autorisa à continuer leur voyage sans leur donner aucune explication ni leur faire aucune excuse.

M. CARDE emporta de son séjour aux Antilles françaises et à la Guyane une impression réconfortante dont il a fait part au Chef de l'Etat, ainsi qu'au contre-amiral PLATON, secrétaire d'Etat aux Colonies.

## Le retour des Antilles de M. Carde

Parti au début du mois d'août, accompagné du capitaine de corvette REVOINE, M. CARDE vient de rentrer en France. Il a été reçu hier par le Maréchal Pétain auquel il a confié ses impressions de voyage, non seulement dans les possessions françaises, mais encore au U. S. A. et dans les différentes villes des Antilles britanniques où il a fait escale.

Si, en effet, le voyage d'aller de l'envoyé du gouvernement français s'est déroulé sans incidents, le voyage de retour n'en a pas été exempt. A Antigua, capitale des îles Sous-le-vent, la police locale signifia aux voyageurs un ordre d'arrêter, les soumettre à la fouille, d'apporter à ses hôtes un séjour forcé de trois semaines.

Aux Bermudes, au contraire, M. CARDE et son compagnon sont l'objet de mesures plus vexatoires. Malgré les autorisations de transit données par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, ils furent arrêtés de nouveau, fouillés et conduits cette fois dans un camp de concentration d'où ils ne sortirent qu'à la fin de leur séjour.

Après une semaine, on les autorisa à continuer leur voyage sans leur donner aucune explication ni leur faire aucune excuse.

M. CARDE emporta de son séjour aux Antilles françaises et à la Guyane une impression réconfortante dont il a fait part au Chef de l'Etat, ainsi qu'au contre-amiral PLATON, secrétaire d'Etat aux Colonies.

## BATA CONSTRUIT UNE FABRIQUE DE CHAUSSURES AU GUATEMALA

Le Consortium Bata a reçu du Gouvernement du Guatemala une concession pour l'installation d'une fabrique d'articles de cuir et de caoutchouc.

Bata s'engage à développer la culture du caoutchouc au Guatemala.

## Le statut du Cinéma

Vichy, 13. — M. Raoul Ploquin, qui vient d'être nommé directeur responsable du Comité d'organisation professionnelle du cinéma, a donné hier quelques précisions sur le statut du cinéma.

« Je ne puis, dit-il, donner de date précise, mais on a tout lieu de croire que la production française sera remise en route à brève échéance. »

« Je tiens à déclarer que dans toutes négociations, j'ai rencontré une très grande compréhension de la part des autorités allemandes. Elles n'ont nullement l'intention de brimer ni de diminuer le cinéma français. De leur part, comme de la nôtre, il s'agit de faire participer le cinéma à la collaboration. »

# Cour d'Appel de Douai

L'incompétence n'est pas une excuse à Arras

M. Constant Blondel, garagiste à Arras, avait été, après l'évacuation, la droguerie exploitée par sa fille, en temps normal.

Peu au courant des tarifs, il vendit de l'eau de javel et des cristaux de soude à des prix qui furent jugés trop élevés.

M. Blondel fit valoir devant les Juges artisanaux, qu'incompétent en matière de droguerie, il ignorait les prix normaux des articles précités et obtint un acquittement.

La Cour n'a pas partagé la manière de voir du tribunal d'Arras et a condamné le droguiste d'occasion à 15 francs d'amende.

Porc... dû ou non à Fournies

Gaston Campin, 45 ans et Arthur Dameroux, 61 ans, de Fournies, porteurs d'un ordre de réquisition de l'Armée, se présentèrent chez Mme Quesiaux, cultivatrice. Ils choisirent un cochon et le chargèrent dans leur camionnette. Ils s'apprêtèrent également à le conduire à la destination, mais que celui-ci était provisoire et qu'un papier officiel serait remis le lendemain à la cultivatrice.

Mme Quesiaux attend toujours le document.

Le tribunal d'Avènes jugea que Camano et Dameroux avaient, à l'aide d'un faux, opéré pour leur propre compte. L'un et l'autre furent condamnés à 6 mois de prison. Après une utile plaidoirie de M. Jardi, la Cour, estimant que les deux prévenus avaient pu être le jouet de militaires isolés, pouvaient, a prononcé un double acquittement.

## L'équipage de retour à Hautmont

M. Joseph Mahaut, 35 ans, d'Hautmont, s'était réfugié avec sa famille à Fontaine-au-Bois.

Pour rentrer chez lui, il emprunta un tombereau, il récupéra un cheval qui avait été semblait provenir de l'Armée et se procura des harnais. Mahaut regagna sans incident les bords de la Sambre. Le tombereau fut utilisé par les services municipaux d'Hautmont et le propriétaire put en reprendre possession. Quant au cheval, mis en pâture par M. Mahaut, tel Fégasse, il s'en vint.

Le tribunal d'Avènes avait condamné Mahaut à 2 mois de prison et 50 fr. d'amende ; la Cour a élevé cette peine à 3 mois.

## Il avait « rossé Carpentier » à Hautmont

Hachemin Djemi, d'Hautmont avait rossé Carpentier. Pour l'instaurer de cette affaire et le prestige sportif d'un grand champion, précisons tout de suite que Carpentier n'a rien de commun avec le célèbre boxeur.

Carpentier était un camarade d'usine de Djemi et l'ami de M. de Harbonnier, 20 ans, chauffeur.

M. Harbonnier reprocha à Djemi son acte de violence.

Le soir, en sortant de l'atelier, il fut interpellé :

« Ne te satures pas, grand, lui dit-il. »

M. Harbonnier se retourna pour cueillir un coup de tête en pleine poitrine.

L'agressé voulut « rattrapper », selon son expression, mais Djemi, qui était ivre, tomba sur la bordure du trottoir et se blessa.

M. Harbonnier et Djemi comparurent devant le Tribunal d'Avènes sous l'inculpation de coups répétés, le premier fut acquitté et le second fut condamné à 100 fr. d'amende.

Cette décision a été confirmée par la Cour.

## Le chapardeur de Boulogne

Louis Thomas, 61 ans, journalier à Boulogne, vola 18 kilos de café. Côté : 15 mois de prison ; le chaparde divers autres objets qui lui valurent 4 et 6 mois de prison.

Thomas obtint les sursis pour ces divers peines, d'ailleurs confondues, c'est pourquoi le Parquet a fait appel.

La Cour ramène à 10 mois, mais sans sursis.

## La loi du troc à Athies

Fernand Guilbert, d'Athies, trouva un cheval. Il le déclara illégal à la Mairie. Comme il ne pouvait plus le nourrir, il le donna à son voisin Michel Thery qui, donnant, donna, lui offrit une bicyclette.

Thery possédait un nombre trop considérable de vélos, cadres et pièces détachés. Il détenait par ailleurs certains objets provenant du pillage.

Le tribunal d'Avènes condamna Thery à 6 mois de prison et Guilbert à 4 mois de la même peine. La Cour a confirmé cette décision.

## Un acquittement à Athies

Michel Thery, d'Athies, avait un locataire Arthur Barbier. Les deux hommes se battirent. Des plaintes furent déposées.

Le tribunal d'Arras condamna les deux antagonistes à 50 francs d'amende.

M. Lefebvre, qui défend Thery, soutient que son client a joué un rôle passif dans cette affaire.